



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Date de convocation : vendredi 18 octobre 2024.

Date d'affichage : lundi 28 octobre 2024.

Le vendredi vingt-cinq octobre deux mil vingt-quatre, à quinze heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Jean-Pierre POIROT, Bruno JOLLY et Maxime ZIELONY.

Absent excusé : Monsieur Michel TRONCHE.

Procuration : Monsieur Michel TRONCHE a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre POIROT.

Délibération N°27/2024 TARIF NETTOIEMENT 2025 ET 2026

Le Conseil municipal, après examen, **à l'unanimité, DECIDE** de fixer à 75 € le lot de nettoyage en forêt communale pour les années 2025 et 2026.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le



Jean-Pierre POIROT
2024.10.28 11:56:12 +0100
Ref:7478380-11218689-1-D
Signature numérique
le Maire